



**HAL**  
open science

## Régions françaises : petit dictionnaire des idées reçues

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Régions françaises : petit dictionnaire des idées reçues. Population et avenir, 2014, 718, pp.3. 10.3917/popav.718.0003 . halshs-00997890

**HAL Id: halshs-00997890**

**<https://shs.hal.science/halshs-00997890>**

Submitted on 26 Sep 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Régions françaises : petit dictionnaire des idées reçues

Le gouvernement de la France a annoncé en avril 2014 qu'il comptait diviser par deux le nombre de régions et passer ainsi de 22 à 12 en métropole. Pour comprendre cette démarche, il convient au préalable de balayer quelques idées reçues.

par Gérard-François Dumont



## 1. Les régions françaises actuelles ont une superficie plus petite que celles des autres pays européens.

La plus petite des régions françaises de métropole, l'Alsace, compte 8 288 km<sup>2</sup>. Nombre de régions européennes ont des superficies plus petites<sup>1</sup> : les régions de Bruxelles (Belgique), le grand-duché du Luxembourg, les Länder de Berlin, Brême, Hambourg et Sarre (Allemagne), les Communautés autonomes Cantabrique, Pays Basque, La Rioja (Espagne), les 26 cantons Suisses, les régions Vallée d'Aoste, Ligurie, Frioul-Vénétie Julienne (Italie<sup>2</sup>), les douze provinces des Pays-Bas, quatre des neuf États fédérés de l'Autriche, le Flevoland (Danemark) ou l'Attique (Grèce). Aux États-Unis, deux États comptent une superficie inférieure à celle de l'Alsace : le Rhode Island et le Delaware.

Les régions françaises les plus vastes, Midi-Pyrénées (45 418 km<sup>2</sup>) et Rhône-Alpes (43 686 km<sup>2</sup>), ont une plus grande superficie que la Belgique, le Luxembourg, la Suisse ou le Danemark.

## 2. Les régions françaises sont moins peuplées que celles des autres pays européens.

Si l'on considère uniquement les 21 régions françaises continentales, donc hormis la Corse, la moins peuplée est le Limousin, avec 742 000 habitants.

En Europe, outre le Grand-Duché du Luxembourg, de nombreuses régions comptent moins d'habitants que le Limousin : le Land de Brême, 24 des 26 cantons Suisses, trois régions italiennes, trois régions espagnoles, cinq des douze provinces des Pays-Bas, cinq des neuf États fédérés

1. Non compris les régions insulaires dans les réponses aux première et deuxième idées reçues.

2. Sans compter le Trentin et le Haut-Adige-Sud-Tyrol qui sont en réalité deux régions autonomes.

de l'Autriche... Aux États-Unis, trois États comptent une population inférieure à celle du Limousin : le Dakota du Nord, le Vermont et le Wyoming<sup>3</sup>.

## 3. Les régions françaises n'ont guère de profondeur historique puisqu'elles ont été instaurées récemment par les lois de décentralisation de 1982.

Les régions françaises ne résultent pas de l'émergence de territoires nouveaux, mais souvent d'une résurgence de ces anciens cadres territoriaux qu'étaient les provinces de l'ancien régime. Les noms de nombreuses régions ne sont pas des termes d'utilisation récente mais résultent d'un long héritage, témoignant d'une résurgence des provinces à travers leur dénomination. Les régions actuelles ont donc une filiation historique. Cela est incontestable pour la Bretagne ou pour l'Alsace, mais *a priori* douteux pour certaines régions (Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées) dont les frontières ne correspondent pas avec celles des provinces de l'ancien régime. Néanmoins, cela n'empêche pas ces dernières d'inclure dans leur aire géographique des territoires porteurs d'histoire et de sens<sup>4</sup>. Enfin, l'identité territoriale des régions est le plus souvent affirmée par un centre incontestable, leur capitale, métropole régionale de création généralement plus que bimillénaire.

## 4. Contrairement à la France, le découpage régional dans les pays étrangers est le résultat d'un choix rationnel susceptible d'engendrer de bonnes dynamiques des territoires.

Le découpage des régions en Europe résulte généralement de lointains antécédents historiques tenant à des réalités culturelles. Il n'est nouveau que dans quelques pays récemment entrés dans l'Union européenne. Comme cette dernière a souhaité un découpage plus large pour disposer d'un nombre moindre d'interlocuteurs afin d'appliquer sa politique régionale<sup>5</sup>, ce découpage s'est fondé sur l'addition de plusieurs territoires ayant chacun un découpage historique ancien. ☺

3. Ce qui ne les empêche pas d'avoir chacun le même nombre de sénateurs, soit 2, que les autres États, donc comme la Californie et ses 38 millions d'habitants. Mais non le même nombre de Représentants.

4. Dumont, Gérard-François, *Les régions et la régionalisation en France*, Paris, Éditions Ellipses.

5. Dumont, Gérard-François, « Les régions d'Europe : une extrême diversité institutionnelle », *Diploweb.com*, 11 janvier 2014.